

**ANNEXE 01 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION :**

**CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE**

**Appel d’offres Ouvert**

**Articles L2324-1 et R2124-2 du Code de la commande publique**

**Objet de la consultation**

**Prestation de transfert, stockage et gestion externalisée des archives de la CPAM du Val-d’Oise.**

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

CAISSE PRIMAIRE D’ASSURANCE MALADIE DU VAL D’OISE

Immeuble les Marjoberts- 2, rue des Chauffours

95017 Cergy-Pontoise Cedex

**Marché N° 2025-001**

**Date et heure limites de remise des offres : 11 Mars 2025 – 17 :30**

Le présent document établi le 24 Janvier 2025 comporte 03 feuillets.

1. **La** **valeur technique de l’offre notée sur 55 points/100** sera analysée sur la base de **2 sous-critères** :

**Sous-critère n°1 : Présentation détaillée des équipes mises à disposition pour la réalisation de la prestation (20 points) :**

* 1. *Organigramme lié à l’exécution de la prestation indiquant le rôle de chaque intervenant,*
  2. *CV de l’ensemble des intervenants : qualifications et compétences,*
  3. *Expertise de l’équipe dans le secteur patrimonial,*
  4. *Clause de confidentialité des salariés, secret professionnel.*
  5. *Mise à disposition d’un interlocuteur dédié.*
  6. *Dispositifs proposés pour accompagner l’Organisme dans la gestion de ses archives.*

**Sous-critère n°2 : Qualité de l'offre appréciée au regard de la compréhension des enjeux, de la méthodologie, des moyens matériels et logistiques spécifiquement mis en œuvre pour la totalité de la prestation, (35 points) :**

1. Respect des normes relatives aux prestations d’archivage et de gestion externalisée.
2. Destruction confidentielle et sécurisée in-situ.
3. Sécurité du site (Badge, alarme, clôture, vidéosurveillance).
4. Facilité d’accès au site du Titulaire pour l’Organisme.
5. Dispositif de protection et de lutte anti incendie, ventilation et désenfumage.
6. Protection de la lumière.
7. Gestion de l’hygrométrie, prévention contre l’eau.
8. Hygiène (Saleté, nuisible).
9. Les fournitures proposées par le prestataire.
10. Mise à disposition d’un portail en ligne et Fonctionnalités de l’outil en ligne proposé.
11. Mise à disposition d’un espace dédié à la consultation des archives sur le site du Titulaire.
12. Nature et fréquence des contrôles qualité sur la totalité des opérations (saisie, stockage, destruction).
13. **Le prix de l’offre** sera jugé sur la base du montant total figurant au détail quantitatif et estimatif, **(30 points)**.
14. **La** **performance environnementale et critères sociaux**sera analysée sur la base de **2 sous-critères** :

**•Sous-critère n°1 : jugé sur la base des mesures prises dans l’exécution des prestations du présent marché pour limiter l’impact négatif sur l’environnement, (10 points).**

1. Recyclage et traitement après destruction (papier et autres matières),
2. Flotte automobile éco responsable,
3. Utilisation de fournitures en matériaux recyclés.

**•Sous-critère n°2 :** toutes autres mesures sociales de l’entreprise (absence de discrimination, mesures RSE …), **(05 points)**.

Fait à Cergy, en un seul exemplaire,

Le 24 Janvier 2025,

Le représentant du pouvoir adjudicateur

La Directrice Générale,

Edwige RIVOIRE